

# République du Tchad

Unité – Travail – Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

Institut National de la  
Statistique, des Études  
Économiques et  
Démographiques



## OBSERVATION DES PRIX

*Pour la ville de N'Djaména*

*Mars 2009*

**INDICE HARMONISE DES PRIX  
A LA CONSOMMATION  
N'Djaména – Mars 2009**

**PRESENTATION**

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a le plaisir d'informer les milieux économiques, financiers et monétaires de l'Administration Publique, du secteur privé, les partenaires au développement et l'ensemble des utilisateurs de la mise en place de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) depuis janvier 2008. Cet indice est harmonisé car il est un instrument de convergence utilisé par presque tous les Etats membres d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne) pour suivre l'évolution des prix. L'INSEED a réalisé les travaux de refonte du suivi des prix pour passer de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) à l'IHPC avec l'appui technique d'AFRISTAT financé par la Banque Africaine de Développement (BAD).

La couverture de l'IHPC se limite à l'agglomération de N'Djaména. Le panier de la ménagère comprend 332 variétés suivies dans 320 points d'observation. 3000 relevés de prix sont effectués, en moyenne, chaque mois par les agents enquêteurs de l'INSEED. L'année de base de l'IHPC est 2005 et les coefficients de pondération de l'indice proviennent de la deuxième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT2) réalisée en 2003-2004 auprès de 1024 ménages à N'Djaména.

**Le bulletin des prix est publié mensuellement (au plus tard le 10 du mois suivant).**

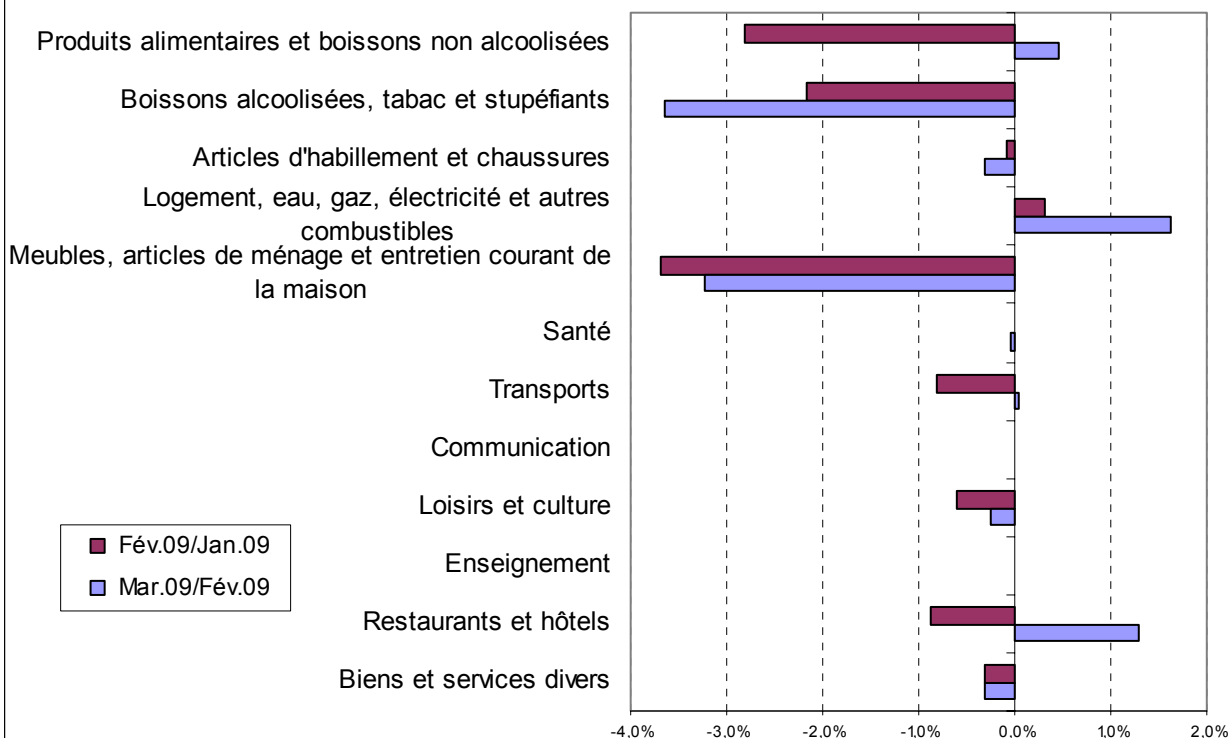
*Base 100: 2005*

Code	Fonctions ❖ dont sous-groupes	Pondérations	Indices pour les mois de					Variation en % sur		
			Mar. 08	déc. 08	jan. 09	Fév. 09	Mar. 09	1 mois	3 mois	12mois
	<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>100</b>	103,24	110,5	120,2	118,3	118,7	0,3	7,4	14,9
<b>01</b>	<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>46,18</b>	106,3	119,3	125,1	121,6	122,2	0,5	2,5	14,9
0111	☐ Pains et céréales	17,24	92,3	113,2	126,7	114,6	113,1	-1,3	-0,1	22,6
0112	☐ Viandes	7,85	122,6	130,3	123,6	128,4	133,2	3,8	2,2	8,7
0113	☐ Poissons	3,64	132,1	128,3	128,0	133,5	143,4	7,4	11,8	8,5
0114	☐ Lait, fromage et œufs	1,49	105,5	132,4	134,5	134,6	132,5	-1,6	0,1	25,7
0115	☐ Huiles et graisses	3,74	99,2	124,2	150,3	150,5	147,6	-1,9	18,9	48,9
0117	☐ Légumes et tubercules	3,67	118,1	120,9	118,4	113,6	114,0	0,4	-5,7	-3,5
<b>02</b>	<b>Boissons alcoolisées et tabac</b>	<b>3,08</b>	96,9	101,9	114,8	112,3	108,2	-3,6	6,2	11,7
<b>03</b>	<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>10,88</b>	94,8	93,6	95,5	95,4	95,1	-0,3	1,6	0,3
<b>04</b>	<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	<b>13,31</b>	105,2	117,4	161,1	161,6	164,3	1,6	39,9	56,1
<b>05</b>	<b>Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison</b>	<b>4,23</b>	93,7	93,9	104,0	100,2	97,0	-3,2	3,3	3,4
<b>06</b>	<b>Santé</b>	<b>2,73</b>	104,0	104,2	104,4	104,4	104,3	0,0	0,1	0,3
<b>07</b>	<b>Transports</b>	<b>6,36</b>	101,9	103,1	104,2	103,4	103,4	0,0	0,3	1,6
<b>08</b>	<b>Communications</b>	<b>2,35</b>	100,0	100,0	94,7	94,7	94,7	0,0	-5,3	-5,3
<b>09</b>	<b>Loisirs et culture</b>	<b>3,55</b>	90,7	89,0	89,6	89,1	88,8	-0,3	-0,1	-2,0
<b>10</b>	<b>Enseignement</b>	<b>0,96</b>	82,5	75,3	75,3	75,3	75,3	0,0	0,0	-8,8
<b>11</b>	<b>Restaurants et hôtels</b>	<b>4,63</b>	105,7	111,4	115,2	114,2	115,6	1,3	3,8	9,4
<b>12</b>	<b>Biens et services divers</b>	<b>1,74</b>	98,5	98,5	98,5	98,2	97,9	-0,3	-0,6	-0,6

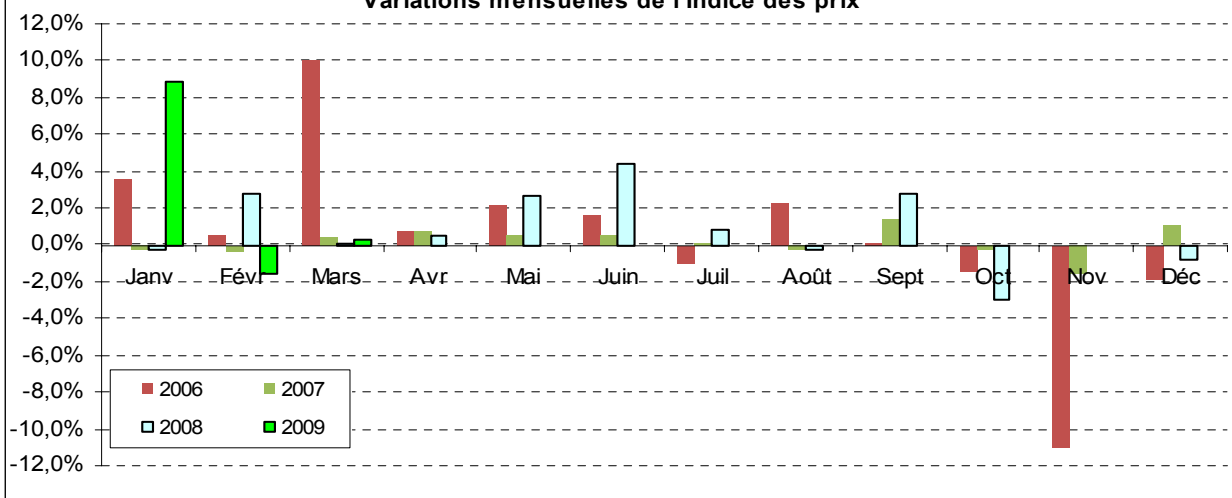
**TABLEAU D'EVOLUTION DE L'IHPC SUR 13 MOIS**

Mois	Mars 08	Avril 08	Mai 08	Juin 08	Juillet 08	Août 08	Sept. 08	Oct. 08	Nov. 08	Déc. 08	Jan. 09	Fév. 09	Mar. 09
Indice (Base 100 : 2005)	103,2	103,7	106,5	111,2	112,1	111,8	114,9	111,5	111,4	110,5	120,2	118,3	118,7

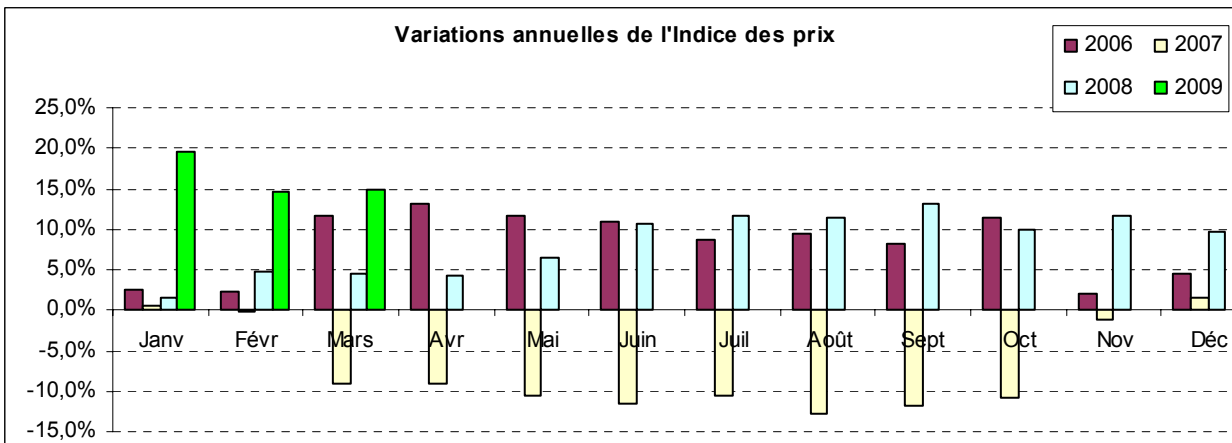
### Variations mensuelles des indices par fonction de consommation



### Variations mensuelles de l'Indice des prix



### Variations annuelles de l'Indice des prix



**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC)  
DE LA VILLE DE N'DJAMENA  
(Base 100 = 2005)**

**L'Indice des Prix à la Consommation a légèrement augmenté de 0,3% en ce mois de mars 2009 rapport au mois précédent. Il connaît en variation trimestrielle une hausse de 7,4% et en glissement annuel le double de la variation trimestrielle (14,9%).**

Cette légère hausse de l'indice global est imputable à la fonction « Produits alimentaires et Boissons non alcoolisées » (0,5%) puis à la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (1,6%). Des baisses d'indices sont observées au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées et tabacs » (-3,6%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (-3,2%) ; cependant, elles ne sont significatives dans la variation globale d'indice.

L'indice de la fonction « Produits alimentaires et Boissons non alcoolisées » connaît cette hausse à cause de l'augmentation des prix de viandes (3,8%) et de l'augmentation des prix de poissons (7,4%) plus importante que celle de février 2009 (4,2%). Toutefois, en terme de contribution à la hausse de l'indice global du mois, les viandes occupent la part la plus importante, ceci par rapport à leur poids dans la consommation des ménages. Par ailleurs il est important de signaler que la hausse des sous-groupes 'viandes' et 'poissons' connaissent de hausse des prix depuis le mois de février dernier. Par contre, les céréales non transformés enregistrent de baisse de prix depuis le mois d'octobre 2008.

La hausse de l'indice des prix de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (1,6%) constatée est, en ce mois de mars, engendrée par la hausse des prix du poste 'autres combustibles' (3,6%). En particulier c'est le fagot qui a plus contribué à la hausse (+52,6% contre une baisse de 25,8% le mois dernier). Ce changement d'évolution de prix de fagot (baisse puis hausse) se remarque au lendemain de la décision interdisant aux détenteurs de charrettes à commercialiser le fagot ; un problème d'offre pourrait influencer sur le prix.

L'inflation est de 11,5% en ce mois de mars, soit une différence de 0,9% comparée à celle du mois de février dernier. De toutes les rubriques d'indices des nomenclatures secondaires, l'indice de l'énergie reste toujours le plus élevé tant en variations mensuelle, trimestrielle qu'annuelle.

**Tableau des indices des nomenclatures secondaires:**

	Pondération	Indice pour les mois de					Variations en depuis		
		mar-08	déc-08	jan-09	fév-09	mar-09	1 mois	3 mois	12 mois
<b>INDICE GENERAL</b>	<b>100</b>	<b>103,2</b>	<b>110,5</b>	<b>120,2</b>	<b>118,3</b>	<b>118,7</b>	<b>0,3</b>	<b>7,4</b>	<b>14,9</b>
Indice des "Produits frais"	19,73	100,7	113,5	119,5	113,9	114,7	0,7	1,0	13,9
Indice de l'Energie	5,24	103,1	126,4	227,6	228,3	234,3	2,6	85,3	127,2
Indice Hors PF&E	75,03	103,9	108,6	112,9	111,7	111,6	-0,1	2,8	7,5
Indice des Produits locaux	73,11	104,8	114,0	126,2	123,8	124,6	0,7	9,3	18,9
Indice des Produits importés	26,89	98,5	100,5	103,9	103,2	102,2	-0,9	1,7	3,8
Indice des biens durables	3,75	92,3	89,8	97,7	95,3	93,4	-2,0	4,0	1,2
Indice des biens non durables	60,19	105,0	117,8	131,9	129,2	129,9	0,5	10,3	23,8
Indice des biens semi-durables	16,18	94,8	94,4	97,3	96,7	96,5	-0,2	2,2	1,8
Indice des services	19,88	107,0	105,9	108,0	107,5	107,8	0,3	1,8	0,8

**Evolution des taux d'inflation mensuels (en %) de février 2008 à février 2009**

Mois	Mars 08	Avril 08	Mai 08	Juin 08	Juillet 08	Août 08	Sept 08	Oct. 08	Nov. 08	Déc. 08	Jan. 09	Fév. 09	Mar. 09
Variation sur 12 mois	-5,9	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	2,4	4,7	6,6	7,7	8,3	9,8	10,7	11,5

**Prix moyens (en franc CFA) de quelques produits essentiels à N'Djamena**

PRODUIT	Unité	Mar. 2006	Mar. 2007	Mar. 2008	Déc. 2008	Jan. 2009	Fév. 2009	Mar. 2009
Petit mil vendu en sac de 100Kg	kg	18246	16854	17708	21541	23475	22133	21317
Maïs vendu en vrac	Le coro	445	395	469	606	623	617	607
Riz ordinaire local vendu en vrac	Le coro	838	772	772	1109	1253	1133	1128
Farine de froment vendu en vrac	kg	1005	1000	1315	1420	1432	1422	1430
Viande de bœuf fraîche avec os	kg	1404	1154	1171	1167	1192	1300	1349
Viande de bœuf séchée	kg	6881	5666	5134	5182	5315	5178	5125
Poisson frais (Carpe)	kg	1114	1001	1029	886	955	959	1091
Huile d'arachide locale	litre	760	750	760	1000	1220	1220	1200
Tomate rouge fraîche en fruit	kg	363	169	265	471	348	282	232
Charbon de bois vendu en vrac	kg	229	130	141	215	548	568	564
Essence des stations	litre	600	650	650	689	658	635	621
Pétrole lampant	litre	435	530	585	605	600	600	600

**NOTE METHODOLOGIQUE**

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) élaboré pour la ville de N'Djamena est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages tchadiens de la ville de N'Djamena.

Le panier de la ménagère comprend **332** variétés qui sont suivies dans **320** points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente concernés sont: marchés, échoppes dans la rue, boutiques, prestataires de services publics et privés, etc. En moyenne **3000** relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 2005 durant laquelle l'ensemble des produits a été suivi.

Les pondérations de ce nouvel indice proviennent de la Deuxième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT2) réalisée en 2003-2004 auprès de 1024 ménages nationaux à N'Djamena. La nomenclature de consommation est la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose) à 12 fonctions.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec l'IPC, base 100 en 1994 est possible en utilisant le coefficient de raccordement de **2,18**. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la nouvelle base.

La méthodologie utilisée est identique à celle des 17 autres pays d'Afrique subsaharienne francophone, ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité adéquat avec celui de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSEED.

**Coordination des travaux :**

Directeur Général: OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR      Responsable des Prix : ZAKARIA ISSAK ABDELKERIM

Chef de DSSE : YOUSOUF AWARE NEISSA              Responsable Adjoint des Prix: RIMASDE BENOUNGA

Chef de SCPM : ABDOULAYE BARH BACHAR

**Traitements informatiques et Analyse des données:**

Administrateur CHAPO : MOYALBAYE GOTOMON

Equipe de collecte et de saisie : NGARWAIN TOMBO, DJONSALA DEMSOU, DJEKAOUSSEM ROGMBAYE, MONADOUMNGAR BRUNO.

**Distribution :** Secrétariat de la Direction Générale de l'INSEED.

Toutes les correspondances concernant les Bulletins de l'IHPC sont à adresser à :

**Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)**

B.P. 453 – N'Djamena – Tchad Tél. : +235 252 31 64 Fax : +235 252 66 13

Email : [inseed@caramail.com](mailto:inseed@caramail.com)

Site web: [www.inseed-tchad.org](http://www.inseed-tchad.org)